



CHAMPAGNE ARDENNE
ACTIVE

Économie sociale et solidaire : Donnons du crédit à l'emploi



*Nous finançons vos projets pour
soutenir des initiatives créatrices
d'emploi et d'insertion en dévelop-
pant l'économie sociale et solidaire*

Responsable d'associations, d'entreprises, et de structures du secteur de l'économie sociale et solidaire, nous accompagnons vos projets et leur apportons des moyens financiers appropriés :

- Garanties d'emprunts bancaires
- Constitution de fonds propres



CHAMPAGNE ARDENNE
ACTIVE

- propose aux porteurs de projet qu'elle accompagne des solutions de financement pour la création, le développement, la consolidation et la reprise d'activité.
- facilite l'accès aux financements bancaires.
- intervient sur l'ensemble de la région Champagne-Ardenne.
- Est affilié au réseau France-Active www.franceactive.org

CHAMPAGNE ARDENNE ACTIVE
48 rue du Barbâtre / 51100 REIMS
Tél : 03 26 87 68 15 / Fax : 03 26 87 68 20
champagne-ardenne-active@wanadoo.fr

Partenaires et fondateurs :



FRANCE ACTIVE
FINANCIER SOLIDAIRE POUR L'EMPLOI

CAISSE D'ÉPARGNE
LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENNE

FONDATION





LES PROJETS COLLECTIFS DU SECTEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE :

- Nouveaux services d'utilité sociale
- Structures d'insertion par l'activité économique
- Reprise d'entreprise par leur salarié
- Création et maintien d'activité d'intérêt collectif en secteur sensible

Au cas par cas, les projets individuels portés par des personnes en situation précaire.

LE FONDS DE GARANTIE RÉGIONAL

Parce qu'un projet qui ne dispose pas de partenaire bancaire est souvent voué à l'échec, Champagne-Ardenne Active facilite l'accès à ce partenariat en garantissant partiellement les sommes empruntées (par l'intermédiaire de la société financière France Active Garantie).

- **Prêt à moyen terme sans montant minimal ni maximal ;**
- **Montant maximal de la garantie de 65% pour les entreprises en création ou de moins de 3 ans et de 50 % pour les autres cas ;**
- **Montant garanti plafonné à 30500 € ;**
- **Durée maximale de la garantie : 5 ans ;**
- **Coût pour l'entreprise : 2% du montant garanti.**

D'autres garanties sont mobilisables par Champagne-Ardenne Active pour des projets spécifiques :

- La garantie pour la création, la reprise ou le développement d'entreprise à l'initiative des femmes (FGIF),
- La garantie pour les structures d'insertion par l'économie (FGIE),
- La garantie pour les ateliers protégés (FGAP).
- www.franceactive.org

UN RÉSEAU RÉGIONAL

Champagne-Ardenne Active fait partie d'un véritable réseau de partenaires œuvrant dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

Fondé en 2004 par la Région Champagne-Ardenne, la Caisse des Dépôts, France Active, la Chambre Régionale de l'Économie Sociale, la Caisse d'Épargne et la Fondation Macif, ce dispositif vient s'intégrer à ce réseau et le renforcer.

Ce réseau permet d'agréger plusieurs outils financiers complémentaires et augmente les chances de succès des projets accompagnés.

UN RÉSEAU NATIONAL, FRANCE ACTIVE

Champagne-Ardenne Active fait partie d'un réseau national existant depuis une quinzaine d'années et composé de plus de 38 Fonds Territoriaux (40 000 emplois créés ou consolidés et un taux de réussite supérieur à 80 % au bout de cinq ans).

L'appartenance au réseau France Active est un gage de réussite. C'est une philosophie, une méthodologie et des outils communs pour des résultats sans équivoque.

L'APPORT EN FONDS PROPRES

Parce qu'il est très difficile de créer ou de développer une activité avec des moyens financiers trop limités, Champagne-Ardenne Active vous permet de renforcer vos ressources en mobilisant des fonds à des conditions très avantageuses (montants, taux, délais de remboursement).

Vous êtes responsable d'une association développant de nouveaux services ou pérennisant des emplois aidés, d'une structure d'insertion ou d'économie solidaire, d'une société créant des emplois pour des personnes en difficulté, des salariés reprenant collectivement une activité.

Nous vous proposons des instruments financiers adaptés à vos besoins :

- Le Contrat d'Apport Associatif,
- Le Fonds Commun de Placement Insertion Emploi (FCPIE),
- La Société d'Investissement France Active (SIFA).